LE BOQ ?

LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

La fac de droit a-t-elle été UNE PLAQUE TOURNANTE DE LA POUDRE ?

BOUM. La French Connection a-t-elle étendu ses tentacules à Toulouse ? Si elle n'est pas toute blanche, la fac de l'Arsenal a longtemps abrité des stocks faramineux de poudres. Le trafic était même connu, approuvé et initié par les autorités.

« *Je ne touche pas à ça, moi !* » Les esprits s'échauffent vite à l'évocation du passé sulfureux de la sage institution qu'est la fac de droit toulousaine. Grégoire, étudiant en troisième année, est assis avec des camarades sur les pelouses du cloître des Chartreux. Il a une piste : « *De l'autre côté du canal, c'était une ancienne manufacture de tabac. Peut-être qu'on y fabriquait des drogues, mais dans le sens de médicaments ?* » Autour de lui, l'assemblée baisse la tête et préfère s'écarter du débat. À quelques mètres de là, un autre étudiant passe furtivement et lâche, entre des dents serrées : « *Va voir du côté des murs tagués.* » Rien non plus de ce côté-là. Quelques recherches sur internet ouvrent sur un passé insoupçonné. Sur une gravure de la fin du XIXe siècle montrant le Canal du Midi, des navires de guerre – frégates, cuirassés… et même des sous-marins – frayent allègrement sur l'eau. Il est bien précisé sous la photo : « *Arsenal de Toulouse* ».

Cette gravure totalement fantaisiste témoigne cela dit du passé du lieu. À l'origine, les arsenaux sont liés à la fabrication navale ou à la marine de guerre. Le terme sert aussi, dès le XVIIIe siècle, à désigner des dépôts d'armes et de munitions pour l'armée de terre. À la place de l'université d'aujourd'hui, s'élevaient donc des hangars à vocation militaire. En 1815, la France dispose ainsi de huit grands arsenaux : Auxonne, Douai, Grenoble, La Fère, Metz, Rennes, Strasbourg, et Toulouse. Ce dernier date de 1792. Louis XVI est alors enfermé à Paris. Son cousin, Charles IV, est roi d'Espagne et fomente une action pour le délivrer en massant des troupes de l'autre côté des Pyrénées. La Convention décide de fonder une "armée des Pyrénées" de 100 000 hommes, basés à Bayonne et à Perpignan, mais dont le commandement et les armes proviennent de Toulouse. En mars 1793, 120 forgerons, 33 serruriers, 14 taillandiers et 80 armuriers travaillent sur les dix hectares de terrains dédiés. Outre la réparation des armes blanches,

ces ouvriers produisent jusqu'à 500 baïonnettes par mois. Tout au long du XIXe siècle, l'Arsenal conserve sa vocation. L'église Saint-Pierre des Cuisines sera même brièvement transformée en salle d'armes en 1815. Peu à peu, au fil des conflits, l'Arsenal évolue dans ses attributions. De 1870 à 1914, une activité cartouchière se développe. C'est à cette époque que la poudre y déborde. Cette fabrication de munitions est progressivement transférée sur le site du Polygone, l'actuelle Cartoucherie. Quant à l'Arsenal, il perd en 1950 une partie de ses terrains au profit de la cité administrative. Avant de déménager à Muret en 1965 pour devenir l'établissement régional du matériel de l'année.

Gabriel Haurillon

LE JOURNAL TOULOUSAIN JT
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
UN PÉAGE POUR ENTRER DANS TOULOUSE ?

Politique p.11
LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ DÉFENDENT LEUR TRAVAIL

Environnement : SE CHAUFFER SANS SURCHAUFFE

L'hebdo au poêle

© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 01 › 07 NOVEMBRE 2018 · N° 812

R 29141 - 0812- F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas Belaubre, Séverine Sarrat, Valentin Grezet, Océane Redon, Gabriel Haurillon, Claire Villard, Thomas Gourdin, Paul Périé et Nicolas Rivière.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité à publier les annonces légales et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN SUJET BRÛLANT...

...celui du chauffage

Ça y est ! Les températures baissent, le soleil se fait rare et les doudounes font leur retour. L'hiver pointe le bout de son nez et, avec lui, les premières factures de chauffage. En France, elles s'élèvent à 134 euros par mois en moyenne. Le prix du confort auquel on tient. Problème : ce dernier a un coût, économique bien sûr mais aussi écologique. Si appuyer sur un bouton pour relancer une chaudière ou tourner les robinets d'un radiateur semble anodin, les impacts sur l'environnement le sont moins.

Positionner les convecteurs au maximum de leur capacité pour chauffer plus vite. Augmenter le thermostat pour obtenir plus de 24 degrés dans la maison et pouvoir s'y balader en t-shirt en toute saison. Laisser le chauffage à fond durant une absence pour s'assurer d'une bonne température au retour. Autant de gestes qui participent au gaspillage de l'énergie, aux émanations nocives pour la santé et à l'accroissement de notre empreinte sur la planète.

Garder un pull à l'intérieur d'une habitation lorsque le baromètre passe en dessous de zéro à l'extérieur ne devrait-il pas être normal ? Éteindre ou baisser le chauffage en sortant de chez soi ne devrait-il pas être un réflexe ? Les Français commencent à intégrer ces automatismes en ce qui concerne l'usage de la lumière mais ils sont encore frileux au moment de réguler leur consommation de chauffage. Seul un quart d'entre eux seraient prêts à diminuer la température de leur lieu de vie selon un sondage Ifop (2017). Pourtant, baisser le chauffage d'un seul petit degré permet d'économiser 7 % d'énergie...

Séverine Sarrat

BOUILLOTTE. À la Toussaint, le froid revient et met l'hiver en train... Comme le présageait l'adage populaire, le thermomètre a chuté ces derniers jours. Dans le ciel, les premières colonnes de fumée découpent l'horizon pendant que le ronron réconfortant des chaudières collectives résonne à nouveau dans les chaufferies. Mais alors que la température redevient supportable dans les chaumières, l'air extérieur se fait quand à lui de moins en moins respirable. Ne sommes-nous pas, pour affronter le climat d'aujourd'hui, en train d'hypothéquer celui de demain ? Le JT s'est mis en ébullition pour dénicher les solutions durables de chauffage.

JT

ENVIRONNEME

Se chauffer sans

En France, se chauffer est un droit reconnu et garanti par la trêve hivernale. Les coupures d'accès à l'énergie sont, de ce fait, interdites entre le 1er novembre et le 15 mars. Cependant, la Loi sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (Laure) inscrit également dans le code de l'environnement, le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. Or, le chauffage des bâtiments représente le tiers de l'énergie consommée dans le pays et est en grande partie responsable de la pollution atmosphérique. Allons-nous donc, un jour, devoir faire le choix entre un logement bien chauffé ou un air pur ? Entre attraper un rhume ou développer des maladies respiratoires chroniques ?

« Les chaudières sont responsables de 36 à 70 % des particules fines »

« Le chauffage résidentiel pose la problématique particulière de l'émission de gaz à effet de serre et de particules fines, ces poussières de quelques micromètres nocives pour la santé. Toutes sources d'énergie confondues, les chaudières sont responsables de 23 % des émanations de CO^2 et de 36 à 70 % des particules fines, en fonction de leur taille. Pour ces dernières, cela représente une pollution plus importante que celle produite par les voitures », confirme Emmanuel Rivière, le référant énergie climat pour Atmo, la fédération des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air en France. «*Le chauffage constitue les deux-tiers de la consommation énergétique d'un ménage et peut peser jusqu'à 8% du budget* », précise Franck Chatelain, responsable régional de la communication de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Selon les chiffres de l'agence, les Français se chauffent prioritairement au gaz naturel (44%) puis à l'électricité (34%) avant de se tourner vers le fioul (14%) et le bois (3,8%). Si l'usage du fioul tend à se réduire, le chauffage électrique a connu une forte croissance ces 20 dernières an-

© FotoEmotions

NT : *surchauffe*

nées et représentait 80% des installations dans les logements neufs en 2009. Cependant, la faible rentabilité énergétique de ces appareils et l'apparition de nouvelles technologies plus propres, comme les pompes à chaleur et les systèmes solaires, ont stoppé leur développement.

Même si les normes de performance énergétique ont engendré une baisse de la consommation globale, les objectifs fixés par les politiques nationales de lutte contre le réchauffement climatique imposent une modernisation et une transformation des systèmes de production de chaleur. « *En France, on estime qu'il y a 12 millions de chaudières, dont près d'un quart ont plus de vingt ans. Or, les équipements les moins efficaces peuvent générer une surconsommation de 8 à 12 % et, si la combustion n'est pas complète, provoquer une hausse très significative d'émission de polluants atmosphériques ou de CO, un gaz qui représente un grave danger quand il se concentre dans l'air intérieur. Changer une vieille chaudière au fioul par une chaudière à condensation peut permettre de diminuer sa consommation de* 40 % », rappelle l'expert de l'Ademe.

« Les deux-tiers de la consommation énergétique d'un ménage »

Nicolas Belaubre

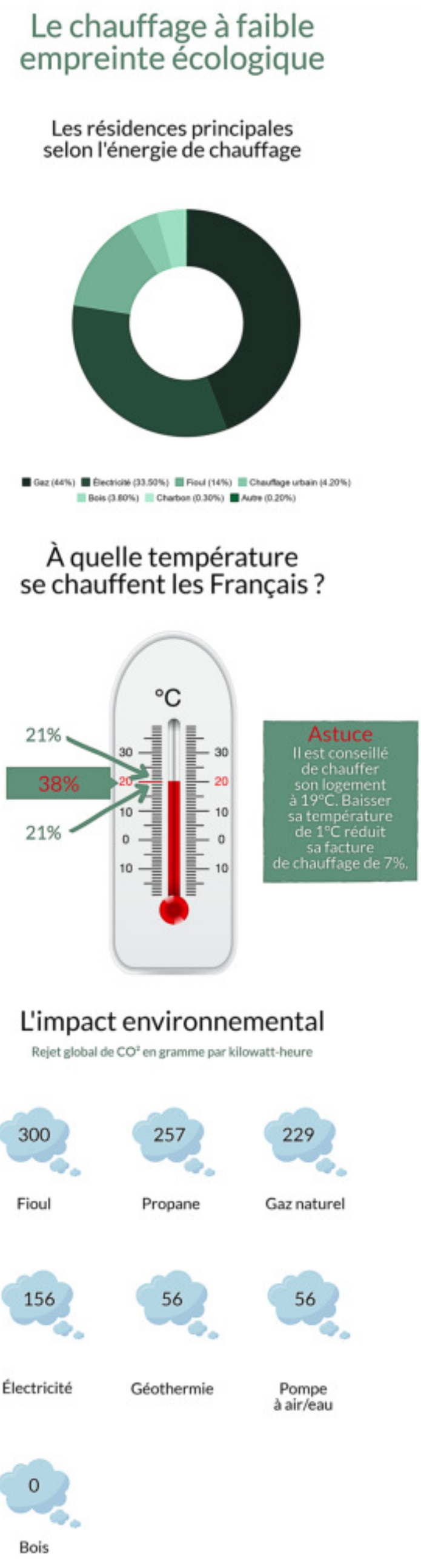

Sources : DGEMP, ITEBE, EDF, GDF, Espace Info Energie de la Bergerette, Ademe, AJENA

UN RÉSEAU DE CHALEUR *vertueux*

BRÛLEUR. En transformant les déchets en chaleur, l'usine d'incinération du Mirail alimente plusieurs quartiers de Toulouse en chauffage et en eau chaude. Ce réseau urbain, nourri essentiellement d'énergie renouvelable, est l'un des premiers du genre en France.

En ce début du mois de novembre, comme chaque année, les Toulousains se précipitent sur leur thermostat pour relancer le chauffage, laissé au repos depuis l'hiver dernier. Dans le quartier du Mirail, les radiateurs installés dans les immeubles commencent à tiédir et la température des appartements augmente peu à peu. Mais ici, l'eau chaude qui circule dans les tuyauteries a ceci de particulier qu'elle est issue d'énergie renouvelable. Et c'est le cas dans plusieurs bâtiments publics, copropriétés, ensembles de logements sociaux, bureaux, etc.

Aux abords de l'avenue Eisenhower, la cheminée fumante du centre de valorisation des déchets urbains atteste d'une activité maximale. Plus connu sous le nom d'incinérateur du Mirail, il recueille les ordures ménagères de la Ville rose, de Blagnac, de Villeneuve-Tolosane et de Cugnaux. « *Soit 150 000 tonnes de détritus par an* », souligne Pierre Trautmann, adjoint au maire de Toulouse en charge de la commande publique. Gérée en délégation de service public par la Société thermique du Mirail (Setmi), l'usine est également le point de chute des ordures émanant des déchetteries, des déchets industriels banals ainsi que de collectes issues d'autres contrats que celui conclu entre la Setmi et Toulouse Métropole. 280 000 tonnes au total chaque année.

Tous sont jetés dans une fosse qu'un grappin vient survoler régulièrement. Cette énorme pince plonge dans la cavité pour en sortir des amas de déchets qu'il déverse ensuite sur des trémies. Lentement, ces tapis roulants amènent les ordures inertes vers leur dernier usage, l'incinération. Ils les répartissent pour les envoyer dans quatre fours, d'une capacité de 10 à 11 tonnes chacun, susceptibles de brûler 1 000 tonnes de déchets par jour. La chaleur émanant de ces fourneaux, entraîne une turbine qui la transforme en électricité. « *20 gigawatts heure sont ainsi produits* », précise l'élu. Ils permettent, dans un premier temps, d'assurer l'autoconsommation du centre de valorisation en électricité et en chaleur, puis d'injecter celle qui alimentera tout le réseau urbain de chauffage.

« 280 000 tonnes de détritus incinérés chaque année »

En tout, ce sont 40 kilomètres de canalisations qui serpentent sous les quartiers du Mirail, de Bagatelle, de la Cartoucherie, de Bellefontaine et de la Reynerie pour apporter le chauffage à leurs habitants. Mais aussi au Cancéropole, à l'hôpital Marchant, à des gymnases, à la faculté Jean-Jaurès, à Tisséo… « *158 abonnés sont actuellement comptabilisés sur le réseau de chauffage urbain* », énumère Pierre Trautmann. Mais ce nombre est voué à augmenter puisqu'un second réseau verra le jour l'été prochain. « *36 kilomètres de canalisations supplémentaires pour alimenter les quartiers de Rangueil, Empalot, Niel, Saouzelong, Saint-Exupéry, Toulouse Aerospace et Malepère* », précise Toulouse Métropole.

« *Un réseau de chaleur vertueux qui permet à la collectivité de maîtriser sa consommation d'énergie, tout en proposant à ses habitants une solution de chauffage plus économique et plus respectueuse de l'environnement* », déclare Valérie Patron, directrice régionale de Dalkia Sud-Ouest, qui a remporté la gestion en délégation de service public du second réseau, baptisé Plaine Campus. « *Économique parce que ce mode de production de chauffage nous donne la possibilité d'afficher un prix d'amorce de 49 euros du mégawatt-heure. C'est un des moins chers de France* », certifie Pierre Trautmann. Et écologique car « *plus de 50% de la chaleur générée provient d'énergie renouvelable* », poursuit-il. Quand le réseau Plaine Campus sera achevé, le taux de

© Franck Alix / JT

performance de l'usine dépassera les 65% (45% pour l'instant), ce qui donnera accès à des baisses de taxes. « *Elles seront répercutées sur le consommateur dont les impôts collectés pour le traitement des ordures diminueront* », garantit l'élu.

Pour assurer une telle performance et un bon rendement, tout le secret réside dans la répartition des déchets à incinérer durant l'année : « *Nous avons besoin de plus de puissance en hiver, lorsqu'il s'agit d'alimenter tout le réseau en chauffage et en eau sanitaire* », observe Pierre Trautmann. Ainsi, des échanges d'ordures ont lieu avec le centre de valorisation des déchets de Bessières et des réserves sont aussi constituées. Les détritus recueillis l'été sont compactés et entreposés en balles pour être brûlés en hiver et générer la chaleur nécessaire à l'approvisionnement de l'équivalent de 18 000 logements anciens ou 25 000 logements répondant aux dernières normes thermiques. Le trop-produit par l'incinérateur étant dissipé dans l'air. Lorsque l'usine du Mirail sera raccordée au second réseau, c'est l'équivalent de 15 000 logements neufs supplémentaires qui seront également desservis.

« Une solution de chauffage plus économique et plus respectueuse de l'environnement »

Séverine Sarrat

LA TÊTE D'AMPOULE

QUEL CHAUFFAGE *pour demain ?*

THERMOSTAT. Solaire, géothermique, nucléaire ou biocombustible… Avec quelle énergie nous chaufferons-nous demain ? Nicolas Doré, chef adjoint du service bâtiment de l'Ademe, dessine les contours des systèmes de chauffage du futur.

« *En matière de chauffage, il n'y a pas de solution unique. Tout dépend du logement, de sa conception autant que de son année de construction* », avertit en préambule Nicolas Doré, chef adjoint du service bâtiment de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le volume des pièces, la taille da l'habitation ou sa fonction sont autant de questions qui pourront orienter le particulier vers des choix différents. Selon lui, il faut « *sortir du discours monoénergétique et, surtout, du mode de pensée tout électrique. L'avenir est dans le mix énergétique* », assure-t-il.

« *En termes d'impact environnemental, la première question à se poser est celle des énergies propres* », précise le spécialiste avant de détailler les différentes technologies : « *Aujourd'hui, il existe un panel assez large de solutions avec, en tête, les pompes à chaleur. On distingue principalement les pompes aérothermiques, qui se régulent sur la température de l'air extérieur, et celles géothermiques, qui permettent de puiser la chaleur dans le sol. C'est plus performant mais plus coûteux car il faut creuser pour poser les capteurs dans la terre. Et ce dernier cas n'est envisageable que pour des maisons individuelles disposant d'un jardin* », poursuit-il. Même si les pompes à chaleur ne sont pas considérées comme un mode de chauffage utilisant une énergie renouvelable car elles nécessitent un apport électrique extérieur pour fonctionner, elles représentent un premier pas intéressant vers les maisons basse consommation.

Une autre possibilité est de se tourner vers les énergies renouvelables et, entre autres, les biocombustibles, que l'on parle de chaudières biomasse ou de chauffage au bois. « *L'offre s'est étoffée avec des appareils plus performants et plus design. Avec le label Flamme verte, qui garantit une pollution de l'air contrôlée, les modèles récents émettent beaucoup moins de particules fines et sont bien en dessous des seuils imposés par la réglementation européenne* », observe l'expert de l'Ademe. « *On trouve deux grandes familles de chaudières qui utilisent le bois et ses dérivés : le poêle à pellet, des granulés composés de résidus compactés, et le traditionnel poêle à bûches. Ce dernier est plutôt un système d'appoint car il n'est ni réglable ni automatique, à la différence des poêles à pellet que l'on peut programmer.* »

« *De manière générale, la tendance pour le futur est à l'hybridation. Comme pour la voiture, avec un usage alterné en fonction du moment. Il existe des offres de pompes à chaleur qui fonctionnent à l'électricité en mi-saison puis basculent sur le gaz pendant l'hiver, au moment où les centrales à charbon, émettrices de CO^2, viennent compléter les centrales nucléaires. Enfin, l'énergie solaire peut également servir de complément pour le chauffage de l'eau* », précise Rémi Doré avant de rappeler la prééminence de la question de l'isolation sur celle de la production de chaleur. Et d'insister sur le fait que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas.

Nicolas Belaubre

NICOLAS DORÉ

› Ingénieur en systèmes énergétiques, il a travaillé pendant plusieurs années au Centre de recherche de Gaz de France avant d'entrer à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

DE QUEL BOIS *se chauffe le CHU de Purpan ?*

En 2014, le site de Purpan était en pleine mutation. Avec la construction de trois bâtiments et le lancement de travaux de rénovation, le CHU de Toulouse changeait de dimension. Face à des besoins grandissants, la direction de l'établissement a fait le choix d'installer une nouvelle chaudière à biomasse, un équipement qui associe performance énergétique et développement durable. « *Jusqu'à cette date, nous utilisions une chaufferie au gaz de ville couplée à une cogénération sur notre système de production électrique. Nous sommes passés à un dispositif bien plus rentable de biomasse qui consomme des sous-produits de la filière bois : du broyat de palettes et d'écorces d'arbres. Au final, ce sont 90% des besoins énergétiques de chaleur du CHU qui sont issus de ressources renouvelables* », précise Didier Cassan, l'ingénieur chargé de la performance énergétique du CHU. Avec une consommation de 30 millions de kilowatts-heure, la question énergétique était un enjeu majeur. « *Nous étions motivés par des raisons économiques autant qu'écologiques. Nous avons pu diviser par deux le coût énergétique. Ce qui, en comptant l'amortissement des chaudières, nous permet de réaliser 10 à 15 % d'économies. En termes d'émission de gaz à effets de serre, la réduction de nos rejets de CO^2 équivaut à la suppression de 3 000 véhicules pendant une année dans l'agglomération toulousaine. Et en cas de rupture d'approvisionnement en bois, nous pouvons nous tourner vers le gaz ou le fuel. Nous disposons également d'un stock nous assurant une autonomie durant quatre jours* », se félicite l'ingénieur. Grâce à ce poêle monumental et ultra-performant, ce sont près de 49 000 tonnes d'équivalent pétrole ou d'énergie fossile qui seront économisées sur 20 ans.

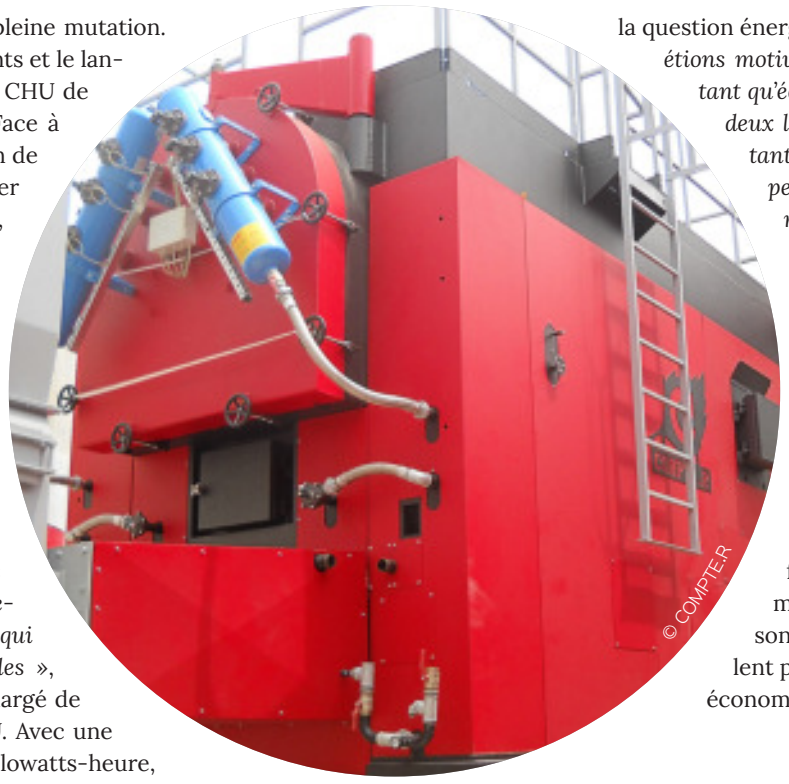
© COMPTE-R

Nicolas Belaubre

Jt

UN GUIDE *pour se chauffer malin*

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a publié "Se chauffer mieux et moins cher", un petit guide consacré à l'amélioration et la rénovation du chauffage individuel et de la production d'eau chaude sanitaire. Deux facteurs déterminants pour réduire son empreinte écologique et ses factures. Ce document d'une douzaine de pages recense les différents systèmes de chauffage et fournit des informations détaillées permettant de choisir la solution la plus adaptée à ses besoins. Côté combustible, le guide compare les sources d'énergies renouvelables, désormais disponibles et efficaces, qui viennent compléter l'offre traditionnelle. Notamment les panneaux solaires, les poêles et chaudières à bois ou la géothermie.

ademe.fr

DES AIDES *à la transition énergétique*

> Le CITE est un crédit d'impôt pour la transition énergétique qui s'élève à 30% du coût de l'installation et est plafonné à 8 000 euros pour une personne et 16 000 euros pour deux. Certains des travaux effectués dans ce cadre peuvent bénéficier d'une TVA à 5,5 %.

> L'eco-prêt à taux zéro permet de financer des travaux de remplacement et de rénovation énergétique. Sans conditions de ressources, il couvre les frais d'installation d'un nouveau matériel.

> L'Agence nationale de l'habitat (Anah) propose deux dispositifs non cumulables et soumis à condition de revenus : "Coup de pouce économie d'énergie 2018-2020" et le programme "Habiter mieux". Ces aides sont toutefois cumulables avec le CITE.

> Le chèque énergie permet, dans certains cas, de payer des travaux de rénovation énergétique.

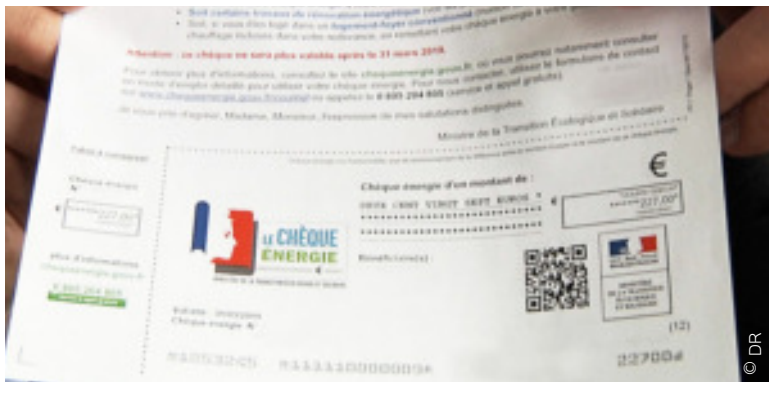

© DR

> L'éco prime est une aide attribuée par les fournisseurs d'énergie (EDF, GDF, Total…) dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

UNE PRIME *pour moderniser son chauffage au bois*

Le secteur résidentiel, et le chauffage au bois en particulier, est le principal émetteur de particules fines en suspension. Elles émanent à 78% d'installations souvent anciennes, non performantes et très polluantes, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Les plus petites d'entre elles (inférieures à 2,5 micromètres), qui progressent plus profondément dans l'appareil respiratoire, sont les plus nocives pour la santé.

Pour lutter contre cette pollution particulièrement agressive, dont 33% est due au chauffage au bois, les élus du groupe Métropole citoyenne du conseil de Toulouse Métropole ont présenté un vœu en faveur de la mise en place d'une prime air-bois. « *L'idée est d'aider financièrement les habitants qui se chauffent au bois à moderniser leur installation. Car les émissions de particules fines pourraient être grandement réduites simplement en privilégiant des foyers fermés et récents, labellisés Flamme verte, aux cheminées ouvertes et anciennes* », estime Antoine Maurice, conseiller métropolitain EELV, s'appuyant sur les exemples de Lyon, Paris ou encore Grenoble, pionnières en la matière.

La proposition a été votée à l'unanimité lors du dernier conseil métropolitain. Le principe est donc entériné, reste à débattre des modalités de mise en application. Cette prime, qui pourrait être plafonnée à 500 euros sous conditions de ressources, sera expérimentée dès 2019. Le budget annuel alloué devrait atteindre 150 000 euros, « *ce qui permettrait à près de 300 familles de réaliser les travaux* », précise Antoine Maurice. « *Rien ne dit qu'elle sera reconduite, mais c'est déjà un premier pas car il est de notre responsabilité de répondre à l'enjeu de santé publique crucial que représente la qualité de l'air.* »

Outre l'avantage d'être moins polluants, les foyers fermés et les inserts modernes sont également plus performants. Leur rendement atteint les 70% quand une cheminée ouverte ne dépasse pas 10%.

© Kirq

Séverine Sarrat

Veux-tu T'ABONNER ?

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

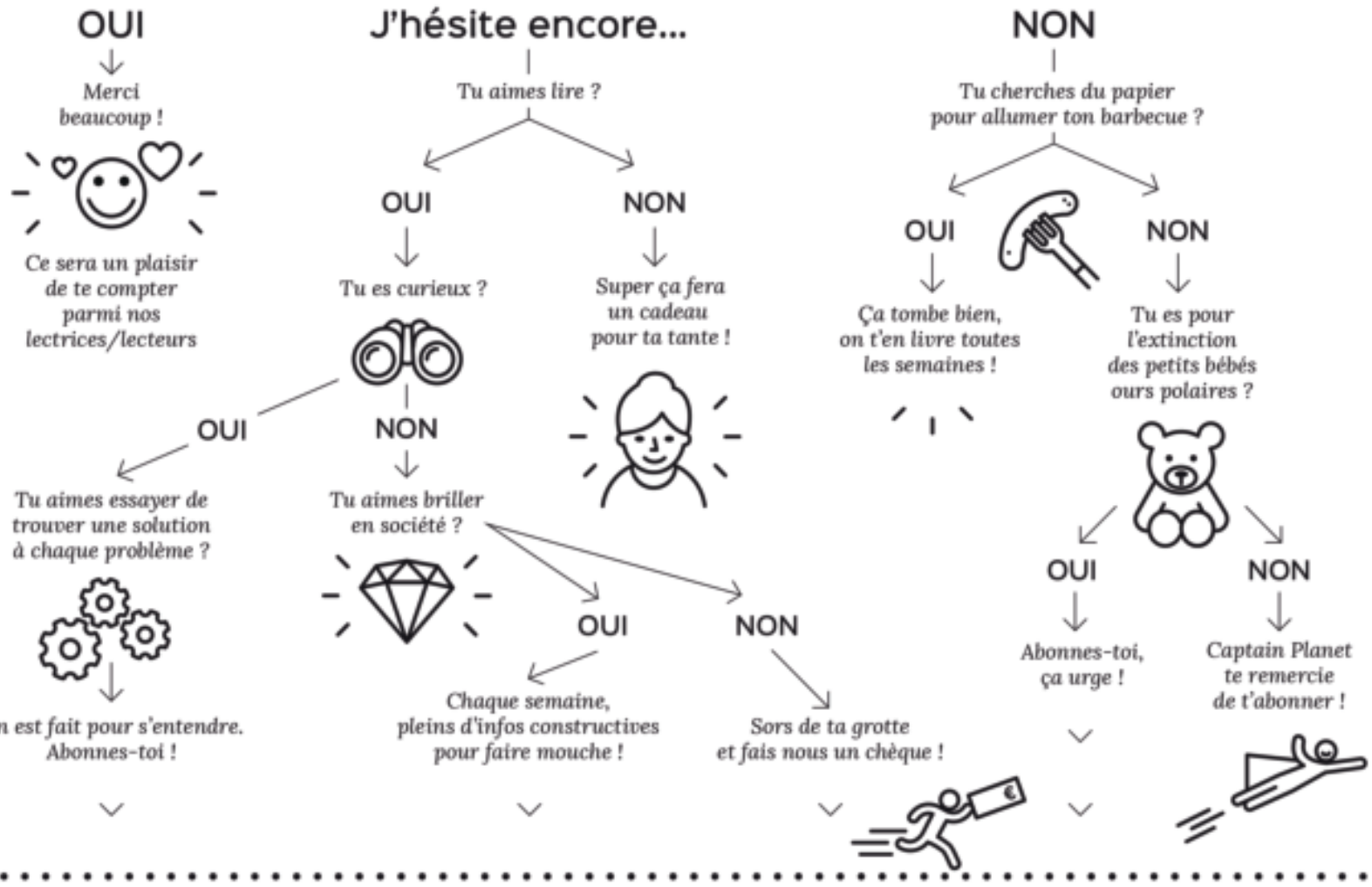

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

☐ **6 MOIS** ☐ **1 AN**

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _ _ _ _ _ Ville _____
Mail _____

☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire n° _____
Expire fin __/__ Cryptogramme _ _ _

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre réglement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

LEJOURNAL TOULOUSAIN

GRAND ANGLE

LES BUDGETS PARTICIPATIFS, *à quoi ça sert ?*

CAGNOTTE. Très en vogue auprès des collectivités, les budgets participatifs se multiplient. La Région Occitanie a notamment mis en place cette initiative pour les lycées du territoire. Si l'enveloppe n'est pas forcément conséquente, l'idée est d'impliquer les administrés.

Si le budget participatif est actuellement à la mode au sein des collectivités, le concept est pourtant ancien. Il a en effet vu le jour à la fin des années 1980 à Porto Alegre, au Brésil. Bien loin du contexte présent qui a conduit à l'élection de Jair Bolsonaro à la présidence du pays, le Brésil sort alors de 20 ans de dictature militaire. Le Parti des travailleurs et l'Union des associations de résidents de Porto Alegre conçoivent en 1989 un dispositif de contrôle du budget municipal par le peuple. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités ont suivi le mouvement, même si le concept a légèrement évolué. Communes, Régions ou Métropoles consacrent ainsi une part de leur budget à des projets proposés et choisis par les citoyens. Un moyen selon ces collectivités de les impliquer davantage dans la prise de décision.

La Ville de Paris vient par exemple de soumettre au vote de ses administrés 22 projets dans le cadre de son budget participatif. Dans la région, la ville de Fonsorbes a lancé cette année sa deuxième édition en réservant 1 % de son budget, soit 50 000 euros, à des projets décidés par ses habitants. Le Gers est, de son côté, le premier département français à mettre en place une telle méthode, avec plus de 370 projets soumis au vote sur une plateforme numérique.

L'Occitanie, quant à elle, a choisi de dédier ce budget participatif à la question des lycées. Pour Kamel Chibli, vice-président du Conseil régional en charge de l'éducation, de la jeunesse et du sport, « *l'objectif est de faire participer les jeunes à l'aménagement et au devenir de leur établissement scolaire, de faire de nos jeunes des citoyens* ». « *Les lycées sont une compétence régalienne de la Région. Nous avons 270 000 élèves en comptant les apprentis* », rappelle l'élu.

© Franck Alix / JT

« Étendre les budgets participatifs à différents secteurs »

Concrètement, une trentaine de lycées de la région ont choisi de rejoindre cette initiative cette année. Parmi eux, le lycée Rive Gauche à Toulouse, le lycée professionnel Jules Ferry à Montpellier ou le lycée des Métiers de Fronton. L'idée est de permettre aux élèves de proposer des projets (amélioration du foyer, internat, espace extérieur aménagé…) et de voter pour celui qu'ils veulent voir financé. « *Chaque projet peut ainsi être soutenu pour un montant allant jusqu'à 10 000 euros à condition qu'il soit réalisable dans l'année. L'enveloppe est débloquée une fois que les lycéens ont voté* », précise Kamel Chibli. Si elle peut paraître accessoire ou gadget, cette démarche s'inscrit dans une ambition plus large de consultation citoyenne engagée par la Région, comme l'illustre la campagne lancée sur l'alimentation, grâce à laquelle elle a recueilli 50 000 avis. « *Dans cet état d'esprit, il y a une volonté de Carole Delga, la présidente, d'étendre les budgets participatifs à différents secteurs dont nous avons la compétence* », assure le vice-président du Conseil régional. À l'image de l'essor des civic tech, ces outils numériques qui veulent recréer du lien entre politiques et citoyens, les budgets particuliers viennent redonner du poids aux habitants.

Paul Périé

À LA LOUPE

LA ROULOTTE SOLIDAIRE *roule pour les plus démunis*

© Franck Alix / JT

GARDE-ROBE. L'association toulousaine La Roulotte Solidaire, qui fête son quatrième anniversaire, propose aux plus démunis un vestiaire gratuit où ils peuvent venir essayer et choisir leurs habits. Dans une optique d'intégration sociale.

À La Roulotte Solidaire, point de roulotte. Mais la solidarité est bien là, à travers un local ouvert les lundis et vendredis toute l'année. Dans ce lieu d'accueil, qui se présente comme un vestiaire, les plus démunis, dont des sans-abris, peuvent venir y essayer et choisir des habits, des chaussures, du linge de toilette, des produits d'hygiène, des couvertures… Le tout gratuitement.

« *Pour notre équipe, le vêtement est un facteur d'intégration sociale. Choisi, il peut aider la personne à reconstruire une image positive d'elle-même, à lui redonner confiance. Et ainsi, à changer le regard des autres* », explique Monique Duprat, présidente de l'association. Cette structure apporte également un accompagnement administratif à ceux qui le souhaitent et offre thé et café à volonté. Depuis l'an dernier, en partenariat avec Agir pour les animaux, elle distribue aussi des croquettes pour les chiens.

Créée le 4 septembre 2014, l'association aidait alors 234 bénéficiaires. Aujourd'hui, elle en épaule 4 000. L'équipe, composée de 24 bénévoles, accueille entre 60 et 80 personnes par jour. « *Nous nous efforçons d'engager un dialogue, de créer du lien social. Cependant, la file d'attente s'allonge et il devient difficile de maintenir ce temps de partage.* »

Toujours dans un esprit de solidarité, La Roulotte Solidaire organise également, chaque année, plusieurs événements où elle convie ses bénéficiaires. Le prochain se tiendra jeudi 13 décembre pour fêter Noël. Dans une ambiance conviviale…

Océane Redon

ET MAINTENANT ?

Les automobilistes devront-ils PAYER POUR ENTRER DANS TOULOUSE ?

TAXE. L'idée de péage urbain a refait surface avec le projet de loi d'orientation des mobilités qui doit être présenté en conseil des ministres en novembre. Une proposition qui ne date pas d'aujourd'hui, et sur laquelle les grandes métropoles se sont déjà positionnées.

© AINo

À l'image de Milan, Stockholm ou Londres, certaines villes européennes disposent de péages urbains depuis plusieurs années. En France, l'idée avait déjà été évoquée dans le cadre du Grenelle de l'environnement en 2007, sans que personne n'ose franchir le cap. Avec la loi d'orientation des mobilités, le gouvernement prévoit de faciliter la création de tels péages dans les villes de plus de 100 000 habitants. Les collectivités décideront elles-mêmes du périmètre et des créneaux horaires concernés, ainsi que du tarif à appliquer. La somme de 2,5 euros est avancée par le texte, multipliable par deux pour les villes de plus de 500 000 habitants. Le ministère de la Transition écologique et solidaire entend ainsi lutter d'une part contre l'encombrement des axes routiers aux abords des agglomérations, d'autre part contre la pollution engendrée par le trafic automobile dans ces secteurs.

Si la Ville de Paris étudie la question, à Toulouse, les arguments environnementaux ne suffisent pas à convaincre. « *Nous y sommes d'abord opposés sur la forme. La ville a une configuration particulière et se pose le problème du contrôle. Il serait bien plus difficile à mettre en place qu'à Paris ou Londres, où les contours sont plus délimités* », détaille Jean-Michel Lattes, adjoint au maire chargé des transports à Toulouse. Sur le fond, la municipalité reproche le caractère discriminatoire de la mesure. « *C'est le retour à l'octroi du Moyen-âge. Or, le centre-ville n'est pas réservé à ceux qui y habitent* », poursuit l'élu.

> «*Le centre-ville n'est pas réservé à ceux qui y habitent* »

Du côté du Conseil de développement Toulouse Métropole (Codev), mêmes objections. « *Ces propositions favorisent certes la qualité de l'air, mais sont discriminantes socialement* », explique Marie-Christine Jaillet, sa présidente. Selon elle, ce sont les ménages les plus aisés qui pourront se permettre de se rendre en ville. Pour que l'idée de péage urbain soit « *juste* », il faudrait « *que le marché immobilier soit accessible en ville, et que ceux qui s'en éloignent le fassent par choix, et non sous la contrainte* ».

L'association Deux pieds deux roues, au contraire, est prête à encourager la mesure : « *Elle peut être salutaire, même si elle ne sera pas populaire. Nous parlons plutôt de "contribution routière urbaine", qui pourrait être utilisée pour financer les aménagements cyclables et piétons* », estime Guillaume Crouau, le président. Quant à l'argument du caractère discriminant du dispositif, ce dernier rétorque : « *Personne ne trouve que le prix d'un ticket de métro, 1,70 euros, exclut les classes les plus populaires. Or, c'est le montant de la contribution que nous souhaiterions voir installée.* »

Si la question est tranchée à Toulouse, l'idée d'un péage "inversé" ou "positif" n'est en revanche pas écartée. Celui-ci récompense les automobilistes prêts à aménager leur trajet en évitant les heures de pointe. « *C'est à l'étude* », confirme Jean-Michel Lattes.

Claire Villard

ÇA BOUGE !

L'Occitanie à l'heure de L'ESS

MOUVEMENT. Destiné à mieux faire connaître ce secteur qui prend de plus en plus d'importance, le Mois de l'économie sociale et solidaire revient pour une 11e édition dans toute la région. 200 événements sont au programme pour offrir une vitrine à tous ses acteurs.

Reconnue par la loi depuis 2014, l'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les entreprises cherchant à concilier performance économique, utilité sociale et gouvernance démocratique. Dans tous les coeurs de métiers et quelle que soit leur forme (associations, mutuelles, coopératives...), ces structures ont pour vocation de dépasser le simple cadre de leur activité et la seule quête de rentabilité pour se préoccuper de l'intérêt général et de la transformation de la société. En plein essor, l'ESS représente en Occitanie 17 800 sociétés (10 % des entreprises régionales) et 214 000 salariés (12,1 % de l'emploi).

Depuis plus de dix ans, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) organise le Mois de l'ESS afin de faire connaître le mouvement auprès du grand public. « *Ce rendez-vous permet de renforcer l'identité collective de l'ESS et d'offrir une vitrine à ses acteurs* », explique André Ducournau, président de la Cress d'Occitanie. Durant le mois de novembre, ce sont près de 200 événements qui auront lieu dans toute la région : rencontres, conférences, ateliers, portes-ouvertes mais aussi spectacles et projections. L'occasion de découvrir La Mijoteuse, espace dédié aux créateurs de projets à Colomiers lors d'une soirée festive, ou de célébrer le dixième anniversaire de Citiz, le réseau coopératif d'autopartage. Et pour récompenser les projets innovants, quatre prix seront remis à des entreprises le 21 novembre à l'Hôtel de Région.

Nicolas Mathé

EN ABRÉGÉ

Au PS, L'URGENCE DE RECONSTRUIRE

Nicolas Tissot (à gauche) et Sébastien Vincini (à droite)

Un nombre de sympathisants en sensible érosion. Une sociologie électorale désormais très éloignée de l'image ouvrière traditionnelle. Le PS se trouve à un carrefour majeur et la récente étude de la Fondation Jean-Jaurès ne fait que le confirmer. En Haute-Garonne, les figures socialistes appellent à une remise en question.

« *Le PS est dans une situation aussi difficile que celle de son ancêtre, la SFIO, à la fin des années* 1960. » Ce constat sévère est signé du premier secrétaire fédéral du parti en Haute-Garonne, Sébastien Vincini. Si ce dernier se veut optimiste, estimant que « *la phase de reconstruction a débuté* », l'étude publiée le 24 octobre par la Fondation Jean-Jaurès confirme l'état d'urgence dans lequel est plongé le mouvement socialiste. Selon ce cercle de réflexion réputé proche du PS, le nombre de sympathisants a fondu en quelques années. 22% des Français se disaient en accord avec les idées du parti à la rose en 2012. Ils ne sont plus que 9% aujourd'hui.

« *Nous avons perdu notre audience en même temps que nous abandonnions des pans entiers de notre idéologie* », regrette Nicolas Tissot, ancien cadre socialiste local, qui a rendu sa carte début octobre. « *Le PS accueillait des opinions très diverses, autour de valeurs humanistes. Des valeurs qui s'étiolent, comme lors du débat sur la déchéance de nationalité. Il n'est plus un parti de masse ni le mouvement central de la gauche. La tradition socialiste en Haute-Garonne nous protège encore. Mais pour combien de temps ?* »

La Fondation Jean-Jaurès va même plus loin : « *Les sympathisants socialistes ne sont plus des électeurs socialistes* (seulement 25% d'entre eux ont voté pour Benoît Hamon en 2017, ndlr). » Une réalité qui tient à la sociologie du noyau restant de citoyens proches du PS. Selon l'étude, le sympathisant-type en 2018 serait issu des classes moyennes supérieures et aurait plutôt le sentiment d'avoir « *réussi sa vie* ». Au rang de ses priorités, il placerait la sécurité, l'immigration et la compétitivité des entreprises devant les aides sociales. « *Cela fait peur* », lâche Nicolas Tissot.

Au jeu de la concurrence entre partis, difficile en tout cas pour le PS d'être compétitif sur ces thématiques que d'autres mouvements ont érigé en principal moteur. Ce qui fait dire à Sébastien Vincini : « *Cette crise de sociologie électorale date de 2002. La gauche est totalement fragmentée. La première urgence est d'identifier les nouvelles grilles de lecture, d'entendre les douleurs contemporaines. Le PS doit reconquérir ceux qui l'ont quitté, ceux qui ne s'intéressent plus à la politique et qui ont perdu confiance. Il n'a pas vocation à s'occuper uniquement de ceux qui vont bien.* »

Thomas Gourdin

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ *défendent leur travail*

LIGNE. Entre les rebelles, les absentéistes ou ceux qui affichent haut et fort leur soutien au gouvernement, les députés de la majorité en Haute-Garonne ne sont pas forcément tous sur la même longueur d'onde.

Le 25 septembre dernier, le site Mediacités publiait un article intitulé "Rebelles, fayots, actifs ou atones : les députés d'Occitanie au scanner". L'objectif était de mettre en lumière leur activité ou leur communication. Dans l'analyse des votes, on pouvait notamment remarquer que, dans 26,13 % des cas, Sébastien Nadot avait voté contre les consignes du groupe LREM. De quoi s'interroger sur le choix de celui qui est aussi porte-parole du Mouvement des progressistes, de rester au sein de la majorité ? « *Je me remettrais en question si je ne pouvais pas voter différemment* », estime au contraire celui pour qui le vote peut être dicté « *soit par son appartenance politique, soit par l'intérêt général* ». « *Cela peut paraître surprenant par rapport à un mode de fonctionnement un peu sclérosé mais 2017 a symbolisé un renouvellement des pratiques. Quand je travaille sur un dossier que je connais, je vote selon mes convictions. Quand je le maîtrise moins, je vote comme le groupe* », explique Sébastien Nadot.

Autre point souligné dans l'article, la forte présence de Jean-Luc Lagleize sur Twitter où il mentionne très souvent (327 tweets) Emmanuel Macron. Étonnant pour un élu Modem ? « *Je n'oublie pas que je fais partie de la majorité présidentielle. C'est grâce aux appuis du Modem qu'Emmanuel Macron a été élu. Il est donc normal que je sois en soutien du gouvernement et du président de la République* », rappelle l'élu toulousain. Selon lui, il est aujourd'hui indispensable de passer par les réseaux sociaux pour être en contact avec les citoyens. « *Je publie également une lettre mensuelle numérique. Je suis élu dans une très grosse circonscription et, dans cette mandature, nous sommes très présents à Paris. Beaucoup plus que sur nos terres* », *ajoute-t-il.*

Comment expliquer alors sa faible présence lors des scrutins ? « *Le travail se fait d'abord en commission. Sur la loi Élan, par exemple, j'ai assisté aux travaux en commissions pendant 17 jours consécutifs.* » « *On ne peut pas remettre en cause le temps que l'on passe à travailler. Nous croulons sous le travail et la présence dans l'hémicycle est très compliquée. Je vote souvent par procuration. En ce moment, je suis rapporteur d'une mission d'information et les auditions se déroulent en même temps que le vote solennel du mardi* », se défend de son côté Sébastien Nadot Sur cette question de la participation aux scrutins, Jean-François Portarrieu n'a pas souhaité s'exprimer. Monique Iborra et Corinne Vignon n'ont de leur côté pas répondu à nos sollicitations.

Jean-Luc Lagleize (à gauche) et Sébastien Nadot (à droite)

Paul Périé

UN CALENDRIER SUR MESURE *pour le PS31*

C'était un vœu du patron départemental du PS, Sébastien Vincini. Le bureau national du parti l'a exaucé ce mardi 23 octobre en adoptant une circulaire permettant à la Haute-Garonne d'accélérer son calendrier en vue des investitures pour les municipales. Alors que l'échéance des dépôts de candidature et du vote des militants était fixée au niveau national après les élections européennes de juin, les socialistes toulousains vont pouvoir travailler sur un agenda pour le début de l'année 2019. Une annonce qui va forcer certains potentiels candidats, dont Nadia Pellefigue, à prendre leur décision de se présenter ou pas.

SORTIR

LA MACHINE, *pourvoyeuse de rêve*

© LaMachine

OLYMPE. Après des années de valse-hésitation, la compagnie La Machine et sa tribu de géants débarquent à Toulouse pour ce qui s'annonce comme un événement culturel majeur. Rencontre avec François Delarozière, le créateur de La Machine.

Du 1er au 4 novembre, pour célébrer l'installation de la compagnie La Machine dans la Halle des mécaniques de Montaudran, vous avez imaginé une incroyable déambulation dans les rues de Toulouse, avec de nombreuses machines géantes et le très attendu Minotaure…

François Delarozière : Plus qu'une déambulation, c'est un véritable spectacle, intitulé "Le Gardien du temple", qui va se dérouler en plusieurs actes. Nous nous sommes inspirés de la mythologie grecque et du passé antique de la Ville rose pour créer cet événement. Ce sera une façon de présenter aux Toulousains cette armada de machines qui vont s'installer ici. Il s'agit aussi d'ancrer ces machines dans l'imaginaire collectif, en racontant une histoire à toute la ville. J'ai envie de faire rêver. Les machines seront à la Halle des mécaniques de Montaudran pour un long moment. Elles partiront voyager dans le monde entier, puis elles reviendront. Elles seront, tout comme le Minotaure, les ambassadrices de la ville à l'étranger.

Votre univers se base sur le mouvement et sur un dialogue permanent entre vos créations et l'espace urbain dans lequel elles se déploient…

Absolument. Pendant quatre jours, nous allons faire de la ville un immense théâtre et nous allons inviter les Toulousains à découvrir leur cité sous un autre jour. Quand les machines, dont certaines mesurent près de 15 mètres de haut, vont passer dans les rues, chacun sera obligé de basculer la tête et poser un regard différent sur des lieux familiers que l'on appréhende souvent par leur seul aspect fonctionnel. Lorsque l'on traverse une rue, un carrefour, on fait attention où l'on met les pieds, ce qui est logique, et l'on oublie de lever les yeux. Le spectacle va essayer de révéler la ville, car les machines utilisent les façades, les balcons, les arbres ou encore les réverbères comme de véritables accessoires, des décors de théâtre. La ville deviendra elle-même un théâtre. Il a fallu mesurer la largeur des rues, la solidité des ponts et des édifices. Ce sera un challenge colossal de réussir ce spectacle dans Toulouse, qui est une ville aux rues étroites, et alors même que l'on attend beaucoup de monde. Il y a une certaine excitation à l'idée de voir enfin ces machines géantes se mettre en marche sous les yeux des citadins.

« La ville deviendra elle-même un théâtre »

D'où vient cette sensibilité artistique ?

Déjà, lorsque j'étais étudiant aux Beaux-Arts, je m'intéressais à l'espace public et aux paysages en général. Je travaillais souvent à l'échelle d'une ville, sur une carte, en traçant des lignes, en dessinant des formes. J'avais envie de me confronter au réel, au quotidien, pour agir artistiquement au sein même de cette réalité. Par la suite, quand j'ai commencé à tourner avec la compagnie Royal de Luxe, je me suis initié à cette forme dramatique et ces grands spectacles déployés dans les rues.

Nicolas Rivière

Du 1er au 4 novembre, La Machine traversera la plupart des quartiers du centre-ville, pour lesquels des déviations seront mises en place : Carmes, Jean-Jaurès, Jeanne-d'Arc, Saint-Aubin, Saint-Cyprien, Saint-Georges, Saint-Michel, Salin, Victor-Hugo et Bayard.

La maison du MINOTAURE

Après son périple dans les rues de Toulouse, le Minotaure et son araignée géante s'installeront à la Halle des mécaniques, dans le quartier de Montaudran, près de la Piste des géants. Plus d'une centaine d'autres créatures attendront les visiteurs à partir du week-end d'inauguration des 9, 10 et 11 novembre.

Jeux CONCOURS

Gagnez l'un de ces cadeaux en envoyant un mail à : redaction@lejournaltoulousain.fr Mettre en objet : Jeux concours

**Dans la limite des stocks diponibles*

LIVRE

"Magique"

Par une douce soirée d'été parisienne, des centaines de personnes, toutes vêtues de blanc, se rassemblent. C'est le célèbre et mystérieux Dîner en blanc. Les convives, triés sur le volet, installent leurs tables, leurs chaises, leur service le plus raffiné et les mets les plus exquis. Jean-Philippe et Valérie assistent à l'événement. Pendant le repas, des liens se font et se défont, des carrières et des destins se jouent. Un an plus tard, au Dîner en blanc suivant, tout a changé. Pour le meilleur ou pour le pire ?

LIVRE

"L'héritier du secret"

Paris, septembre 1930. Alexandre Muller parcourt le journal avant de rejoindre sa galerie. Mais ce jour-là, la lecture d'un article sur la tentative de suicide de Jean-Christophe Rochefort, un industriel nîmois, lui provoque un tel choc qu'il en perd la mémoire. Dès lors, un nom l'obsède : Raphaël Simon… Quelques mois plus tard, il accueille dans sa galerie une jeune étudiante. Sensible au charme de la jeune femme, Alexandre ne tarde pas à découvrir son véritable nom : Rochefort…

LÈCHE-VITRINE

© DR

© DR

64 rue de la Colombette
à Toulouse,
05 61 63 61 21

RACINE CAFÉ, *l'addition d'un salon de café et d'un restaurant*

GOURMAND. Un nouveau lieu atypique vient d'ouvrir ses portes rue de la Colombette : Racine Café. À la fois un salon de café et un restaurant, il se définit comme un espace d'authenticité et de partage.

« *À l'image de notre cuisine, nous souhaitons créer un lieu où l'authenticité se déguste et se partage* », lance en guise d'invitation Adrien Cervoni, cofondateur de Racine Café avec son frère Louis et avec Raphaël Mailhebiau. Dans le quartier toulousain de Saint-Aubin, l'établissement se distingue par sa double identité. Dès le matin et durant toute la journée, avec les formules petit-déjeuner, le café et les pâtisseries maison, c'est ambiance salon de café. Ente temps, à l'heure du déjeuner, l'endroit se transforme en restaurant.

« Notre souhait est d'initier les clients à l'univers du café »

Dans les assiettes, le principe est aussi simple que gourmand. En privilégiant les produits bios et locaux, Racine Café imagine des recettes fraîches, de saison et entièrement élaborées sur place. Le tout dans l'esprit de la bistronomie. « *L'idée est de proposer une cuisine saine, de qualité et éthique, tout en maintenant des tarifs abordables* », partage le cofondateur. « *Chaque jour, les clients choisissent entre un menu du jour, une salade, un burger ou un velouté.* »

Autre marqueur fort de l'établissement : le café en lui-même, importé encore vert et directement torréfié par le patron dans un atelier collaboratif de la région. Celui-ci s'affiche à 1,70 euro et cohabite à la carte avec des références haut de gamme. « *Notre souhait est d'initier les clients à l'univers du café, dans lequel les Français sont encore en retard par rapport aux pays anglo-saxons par exemple. Nous voulons aussi démontrer que cela ne coûte pas plus cher de boire un très bon café qu'un café classique !* » argumente Adrien Cervoni, lui-même barista, spécialiste de la préparation des cafés.

Parfaite représentation de cette double-identité, le café gourmand est la grande spécialité de la maison. Sur une petite planche, pâtisseries et petit noir décliné dans tous ses états : traditionnel ou frappé avec du lait de coco... « *C'est un choix idéal pour conclure le repas, pour un petit-déjeuner ou un goûter sucré* », suggère Adrien Cervoni.

La décoration, élégant mélange de bois et de briques rehaussé par des touches végétales, a été pensée pour accompagner cette expérience gustative. « *Proposer des produits de qualité et des plats travaillés est une chose, créer un lieu chaleureux en est une autre. Tout est fait pour que notre clientèle se sente à la maison ou comme chez des amis* », justifie Raphaël Mailhebiau, le cuisinier.

Toujours dans cette optique conviviale, des soirées à thèmes sont organisées les jeudis et vendredis. Selon la semaine, les consommateurs assistent à un concert de jazz, élucident une énigme policière au cours d'une murder party, ou plus simplement, partagent une immense table et un menu mettant à l'honneur une région ou un produit. Les samedis, c'est journée brunch de 10h à 16h. Assiettes sucrées et salées se succèdent. « *Ce lieu sera propice aux rencontres amicales* », annonce Adrien Cervoni.

Valentin Grezet

Où lirez-vous la presse
quand les smartphones auront disparu ?

Sur papier, certainement, et sur d'autres supports qui n'existent pas encore.
La presse a déjà beaucoup changé. C'est même le média qui a le plus évolué.
Aujourd'hui, 93 % des jeunes entre 15 et 24 ans lisent la presse au moins une fois par mois quel que soit le support*.
Demain, pour vous accompagner, nous évoluerons encore. Mais ce qui ne changera pas, c'est la qualité du travail de nos journalistes. C'est et cela restera notre cœur de métier. Et nous trouverons toujours le moyen de vous rendre accessible une information de qualité qui vous procure du plaisir.
Notre évolution ne se fera pas sans votre avis, exprimez-le sur **demainlapresse.com**

avec #DemainLaPresse
DEMAINLAPRESSE.COM

pour l'ACPM - R.C.S. Paris B 378 899 363 - *Source : ACPM ONE Global 2016 V4.

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

AVIS PUBLICS

Avis au Public
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Société FINAGAZ Commune de FENOUILLET et de SAINT-ALBAN

Par arrêté préfectoral du 19 octobre 2018, le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la société FINAGAZ sur le territoire des communes de Fenouillet et Saint-Alban, est abrogé.

Cet arrêté sera affiché durant un mois en mairies de Fenouillet et de Saint-Alban et au siège de Toulouse Métropole. Cet arrêté sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne et sur le site internet des services de l'État de la préfecture http://www.haute-garonne.gouv.fr/abrogationP-PRTFINAGAZ.

Signé : pour le préfet et par délégation, le secrétaire général,
Jean-François COLOMBET

Après une première consultation, dont la procédure de passation a été déclarée sans suite et abandonnée pour un motif d'intérêt général tiré de l'insuffisance de concurrence, La Ville de Pibrac lance une nouvelle consultation, en vue de l'attribution d'un **Marché pour l'infogérance de son système informatique, l'acquisition de matériels, logiciels et prestations associées**.

Vous trouverez toutes informations utiles à la présentation de vos offres sur le profil d'acheteur (http://agysoft.marches-publics.info) ou sur le site internet de la Ville (http://ville-pibrac.fr/index.php/vie-economique/marches-publics).

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée CLAIRE INVESTISSEMENTS
Siège : 1 Impasse du Louradou 31180 ROUFFIAC-TOLOSAN
Objet : toutes activités d'aménagement, lotissement, construction, promotion immobilière, marchand de biens, location, vente de tous biens immobiliers ; l'achat, la vente, la gestion de biens immobiliers locatifs dans le secteur du logement intermédiaire ; la location en nu ou meublé ; la prise de participations dans toutes sociétés ;
Durée de la Société : 99 années
Capital : 5 000 euros
Gérance : Madame Claire GUCHENS demeurant 4 Impasse du Château de la Bergerie 31180 ROUFFIAC-TOLOSAN
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, la Gérance

Avis de constitution

En date du 15 octobre 2018, il a été constitué une SASU dénommée :
LOTIDELIA
Capital social : 100 €
Siège social : 52 avenue de Gascogne, 31170 Tournefeuille
Objet : acquisition de terrains, vente d'immeubles et promotion immobilière
Président : SAS EALF PATRIMOINE, 30 rue de la Paderne, 31170 Tournefeuille
Directeur Général : SAS Idélia, 4 rue Bardou, A4.3, 31200 Toulouse
Tout actionnaire peut participer aux AG. Droit de vote proportionnel au capital détenu.
Agrément des cessions à titre gratuit.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Sauveur du 29 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CHAPSAL SAINTES - Forme sociale : Société Civile Immobilière - Siège social : 35, Chemin des Bois - 31790 SAINT SAUVEUR - Objet social : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous biens meubles ou immeubles bâtis ou non bâtis; la souscription de tout financement ainsi que l'octroi de toutes garanties (PPD, cautionnement, nantissement); éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 500 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Monsieur Fabrice ROUX, demeurant 35, Chemin des Bois - 31790 SAINT SAUVEUR.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- cession libres entre associés et agrément requis dans tous les autres cas,
- agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

La Gérance

SCP ARNAUD J. LAVILLE - V. LAVILLE - LAMBERT CALVET - COMBRET
Office Notarial à RODEZ
(12) 19 rue Maurice Bompard

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me T. ARNAUD, le 23/10/2018, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MAXIPHARMA
Forme : SAS
Siège : 2 avenue du Lauragais 31810 VERNET
Objet : L'activité de centrale d'achat pharmaceutique se livrant à l'achat et au stockage des médicaments autre que des médicaments expérimentaux, à l'exception des médicaments remboursables par les régimes obligatoires d'assurance maladie, en vue de leur distribution en gros et en l'état à des pharmaciens titulaire d'officine (article R5124-2 15° du Code de la Santé Publique), au référencement des médicaments autres que des médicaments expérimentaux, à l'exception des médicaments remboursables par les régimes obligatoires d'assurance maladie, la gestion d'un ou plusieurs établissements pharmaceutiques autorisé pour l'activité de distribution en gros (article R5124-2 5° du Code de la Santé Publique), la mise à disposition d'outils de communication et de logiciels au bénéfice des adhérents, l'organisation d'action de formation, la réalisation d'audit d'officine de pharmacie
Capital : 70.000 euros.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Exercice du droit de vote : Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions.
Transmission des actions : soumises au droit de préemption des autres associés.
Président : Jean Noël CORSINI 3 chemin de Ventenac 31320 VIEILLE-TOULOUSE
RCS : TOULOUSE

Pour avis
Me ARNAUD

Avis de constitution

FORME : SASU
DENONIMATION : SUD OUEST ETANCHEITE
DATE : 15/10/2018
SIEGE SOCIAL : Résidence l'Albana, 12 Rue Vignemale, APT G1, 31700 BEAUZELLE
CAPITAL : 1000 €
OBJET : Etanchéité, Tout travaux du bâtiment se rapportant à l'objet social
DUREE : 99 ans
NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT : Monsieur BENNADJI Farid – Résidence l'Albana, 12 Rue Vignemale - APT G1 – 31700 BEAUZELLE
IMMATRICULATION au RCS TOULOUSE

AUDISUD PLAISANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée CYPRES 31
SIEGE SOCIAL : COLOMIERS 31770 – 59 allée du Comminges
OBJET : L'entretien et la création d'espaces verts, l'élagage et tous travaux de jardinage.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
PRESIDENCE : Monsieur Jérémy FLORIN demeurant 59 allée du Comminges – 31770 COLOMIERS
DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.
AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du président
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Antoine GINESTY Sébastien SALESSES
Notaires Associés
Successeurs de Maîtres Ginesty
(Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON

Me Sébastien SALESSES, notaire à TOULOUSE (31), 4 et 5, pl. Wilson,
Suivant acte reçu par moi, le 19/10/2018, il a été constitué la Société Civile suivante : Dénomination : CLEOTIM - Forme : société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code civil - Siège : Lieu-dit Saint-Pierre – 31460 TOUTENS - Durée : 99 ans – Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et ceux pouvant en constituer l'accessoire. – Apport en numéraires - Capital social : 1000€ - Premiers Gérants : M. Clément CANTIN et Mme Lucie PAQUET, son épouse, demeurant ensemble à TOUTENS (31460) Lieudit «Saint-Pierre», nommés sans limitation de durée. - Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. - Immatriculation au RCS de TOULOUSE. Pour avis

---

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile de Moyens
- DENOMINATION : SCM RHUM SPORT CDS
- SIEGE SOCIAL : 14 route de FOURQUEVAUX 31450 BELBERAUD
- OBJET SOCIAL : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé
- DUREE : 50 années
- CAPITAL : 1000 euros
- APPORTS EN NUMERAIRE : 1000 euros
- GERANCE : Mme Elsa POIX 14 Route de Fourquevaux 31450 BELBERAUD M. David GEGEIR 32 Rue Henri Bergson 31400 TOULOUSE
- CESSION DE PARTS : cession uniquement à des personnes physiques ou morales exerçant une profession de santé à titre libéral, avec l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
- IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Par acte ssp du 17/10/2018, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivants :
Forme : SARL
DENOMINATION : PARTILHA CARPICHO
CAPITAL : 500.00 euros
Siège social : 7 rue des Rouges Gorges 31530 Montaigut sur Save
OBJET : Gros œuvres, Travaux Couverture et Charpente
DUREE : 99 ANS
GERANCE : KUBIAK VANESSA demeurant à 7 rue des Rouges Gorges 31530 Montaigut sur Save nommée pour une durée indéterminée
Immatriculation RCS DE TOULOUSE

Par acte SSP du 22/09/2018 il a été constitué une SASU dénommée:
NK ELEC
Siège social: 41 rue albert camus 31270 VILLENEUVE TOLOSANE
Capital: 1.000 €
Objet: La mise en place et la réparation des installations électriques ; tous travaux d'électricité en bâtiment, domotique et installation d'alarme et vidéo-projection
Président: M. NOLLOT Kévin 41 rue albert camus 31270 VILLENEUVE TOLOSANE
Transmission des actions: La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserves des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

SCP ARNAUD - J. LAVILLE - V. LAVILLE - LAMBERT - CALVET - COMBRET
Office Notarial à RODEZ (12)

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me T ARNAUD le 23/10/2018, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MAXICAPIMMO
Forme : Société Civile
Siège : 2 avenue du Lauragais 31810 VERNET
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital : 1 800,00 euros,
Cession de parts : agrément dans tous les cas
Gérants : Jean Noel CORSINI 3 chemin de Ventanac 31320 VIEILLE TOULOUSE
RCS : TOULOUSE

Pour avis
T ARNAUD

AUDISUD PLAISANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée K DESIGN
SIEGE SOCIAL : LONGAGES 31410 – 3 rue de Carbonne
OBJET : Tous travaux d'installation et d'entretien de menuiseries extérieures, terrasses et pergolas, et accessoirement petits travaux de jardinage attachés
DUREE : 99 années
CAPITAL : 2 000 euros
GERANCE : Monsieur Karl SUAREZ FENOLL demeurant 3 rue de Carbonne – 31410 LONGAGES
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION
Forme : E.U.R.L..
Dénomination : Altibranche-Elagage.
Sigle : Ab-E.
Objet : Elagage et soins aux arbres.
Siège social : 23 bvd Matabiau appt 10 31000 Toulouse. Capital : 1000 €.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Deprez Ronan demeurant 23 bvd Matabiau appt 10 31000 Toulouse.
Immatriculation RCS TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/10/2018 il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes
Dénomination : PHILIPPE MAYEUX EXPERTISE-COMPTABLE
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 18 Allée de Barcelone 31000 Toulouse
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables
Durée : 99 ans
Capital social : 5000€
Président : Philippe MAYEUX 18 Allée de Barcelone 31000 Toulouse
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse

---

TRANSFERTS DE SIÈGE

T.L.M. 31
Transport Logistique sur Mesure 31
Société à responsabilité limitée à Associé Unique
Au capital de 3 600.00 euros
Siège social : Zone de Fret
Bâtiment 29 - Rez-de-chaussée
31700 BLAGNAC
753 367 051 RCS TOULOUSE

Transfert siège social

Par délibération en date du 1er octobre 2018, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social de la société de Zone de Fret, Bâtiment 29, Rez-de-chaussée, 31700 BLAGNAC, au 264 Avenue de Casselardit, Bâtiment B, 31300 TOULOUSE à compter du 1er octobre 2018.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis et insertion

TAOS PHOTOGRAPHIC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00 €
Siège social : 55 AVENUE LOUIS BREGUET
31400 TOULOUSE
518 793 955 RCS TOULOUSE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2018 :
- Le siège social a été transféré, à compter du 14/09/2018, de 55 avenue Louis BREGUET, TOULOUSE (Haute Garonne), à 37, rue de la Françoy 31270 CUGNAUX (Haute Garonne),
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, la gérance

K1 TOULOUSE
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €
Siège : 12 Rue Georges Vallerey
31320 CASTANET TOLOSAN
812909307 RCS de TOULOUSE

K1 TOULOUSE Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 € sise 12 Rue Georges Vallerey 31320 CASTANET TOLOSAN 812909307 RCS de TOULOUSE
Par décision de l'AGE du 26/10/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 16 Avenue de Magudas 33700 MERIGNAC. Radiation au RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Forme : SASU. Dénomination : SPEED DRIVE, au capital de 300 €. 827917279 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/09/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 2 RUE DE LA LORRAINE 31100 TOULOUSE au 1 allée de la chalosse 31770 COLOMIERS à compter du 01/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

SCI PROBOX
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 09 Rue Des 4 Billards
31000 TOULOUSE
823560578 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 15/10/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 09 Chemin Du Chapitre 31100 TOULOUSE, à compter du 15/10/2018.
Mention au RCS de TOULOUSE

CESSION FONDS DE COMMERCE

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés,
à CAZERES SUR GARONNE (31220),
56 Rue du Président Wilson.

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Bertrand FABRE à CAZERES SUR GARONNE (31220), le 18.10.2018, enregistré au SPFE de Toulouse 3 le 24.10.2018, Dossier 201853720 référencé 2018N02961, il a été cédé par la Société CATREM, SASU au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à LHERM (31600), 41 Place de l'Egliseidentifiée au SIREN sous le numéro 818156127 et immatriculée au RCS de TOULOUSE à La Société CYCRI, SARL au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SEYSSES (31600), 380 Chemin du Monicard, identifiée au SIREN sous le numéro 488454232 et immatriculée au RCS de TOULOUSE, un fonds de commerce de Bar restaurant sis à LHERM (31600), 41 Place de L'Eglise, connu sous l'enseigne LE FAIRPLAY, moyennant le prix principal de CINQUANTE-DEUX MILLE EUROS (52 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour QUARANTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE EUROS (43 860,00 EUR) et au matériel pour HUIT MILLE CENT QUARANTE EUROS (8 140,00 EUR). Le cessionnaire est propriétaire du fond vendu à compter du 18.10.2018. L'entrée en jouissance a été fixée au 18.10.2018. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion, le Notaire

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

BOREAL
Société par actions simplifiée
au capital de 16 940 euros
Siège social : 1 Ter Rue de l'Industrie
31 320 CASTANET-TOLOSAN
420 175 820 RCS Toulouse

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juin 2018,
Du certificat délivré le 29 juillet 2018 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 29 juin 2018 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 101 640 euros par émission de 101 640 actions nouvelles de numéraire, et porté de 16 940 euros à 118 580 euros.
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juin 2018 a décidé de réduire le capital de 118 580 euros à 33 880 euros par voie de réduction du nombre des actions.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à seize mille neuf cent quarante euros (16 940 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à TRENTE TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT euros (33 880 euros).

POUR AVIS
Le Président

BELLATOR SECURITE
Société par actions simplifiée
au capital de 800 euros
Siège social : 26, chemin de la glacière - 31200 Toulouse
533 505 327 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08 octobre 2018 :
Le capital social a été augmenté de 9 200 euros pour être porté à 10 000 euros par incorporation de réserves.
L'article «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention Capital : 800 euros
Nouvelle mention Capital : 10 000 euros
Mention sera faite au RCS de Toulouse

Pour avis

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson.

Avis d'augmentation de capital social

Suivant AG en date du 1er Septembre 2018, les associés de la société SORRIBAS, société civile immobilière, dont le siège social est à CAZERES (31220), 13, Avenue Gabriel PERI, identifié sous le numéro SIREN 817 409 253 et immatriculée au RCS de TOULOUSE, ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant initial de MILLE CINQ CENTS EUROS et de le porter à TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS, à compter du 1er Septembre 2018. Les statuts ont été modifiés en conséquence :
Ancienne mention : Capial 1.500,00€
Nouvelle mention : Capital :3.750,00€
Les modification statutaires seront publiées au RCS de TOULOUSE.

Pour Avis
Le Notaire.

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

DEPARTEMENT MARKETING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 Boulevard d'Arcole
31000 TOULOUSE
481 089 142 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 Octobre 2018, il résulte que:
Marine CARRIER, demeurant 8 bis rue François Villon, appartement b95, 31200 Toulouse a été nommé co-gérante pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2018.
L'article n°3.0.0 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

OGS FERMETURES
Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 20 000 euros
Siège social : 45 Rue Paul Lambert
Appartement 62
31100 TOULOUSE
833 134 596 RCS TOULOUSE

Modification du president

Par délibération en date du 24 septembre 2018, il a été décidé la nomination de Madame MIFTARI Metihe, née BAJRAMI, demeurant 73 Rue de la Faourette, Appartement 812, 31100 TOULOUSE, en qualité de présidente de la société, à compter du 24 septembre 2018, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame BAJRAMI Ernada, démissionnaire.
L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion

DISSOLUTIONS

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés,
à CAZERES SUR GARONNE (31220),
56 Rue du Président Wilson.

BOULANGERIE PATISSERIE LA FRAMBOISINE
SARL au capital 5000 euros
Siège social : 113 rue Vestrepain
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 789 370 681

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts
Nomination de Rémy BERNIS, 17 rue d'El Alamein 31500 TOULOUSE comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Siège de la liquidation chez le liquidateur, où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE

Pour avis
Le liquidateur

SASU BPR
Capital de 1 000 Euros
3 Bis Av du 8 Mai - 65200 GERDE
RCS TARBES : 795046663

Avis est donné de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/10/2018, à compter du 31/12/2018.
M. Patrick BARRIEU demeurant au 3 Bis Avenue du 8 Mai, 65 200 GERDE, a été nommé par l'Assemblée en qualité de liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 3 Bis Avenue du 8 Mai, 65 200 GERDE.
L'opération de liquidation s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de Tarbes.

LE LIQUIDATEUR

FIDAL

9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

LIMAYRAC-CONSULTING
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 rue d'Ivry
31500 TOULOUSE
751 059 221 RCS TOULOUSE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29/06/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. A été nommé comme liquidateur : Monsieur Luc ROYER, demeurant 34 rue Antoine de Gargas – 31500 TOULOUSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le lieu où devra être adressée la correspondance et où devront être notifiés les actes et documents concernant la liquidation est fixé au 34 rue Antoine de Gargas – 31500 TOULOUSE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

LIQUIDATIONS

RSGN

Société d'Avocat
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

CQFDEKO
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège liquidation :
20 bis, Route du Clos du Loup
31180 CASTELMAUROU
RCS TOULOUSE 750 297 251

Par Assemblée Générale de clôture de liquidation réunie le 25.07.2018, les associés ont :
- Approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'ont déchargé de son mandat,
- Prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour Avis,

AUDISUD PLAISANCE

PRESEM EXPERTISE
Société par Actions Simplifiés
Au capital de 3 000 €
Siège social : 2 rue de l'Ousseau
Apt A18 – Parc BONNEFONT
31 830 PLAISANCE DU TOUCH
R.C.S. TOULOUSE 830 549 739

Par décision du 30 septembre 2018, l'actionnaire unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Forme : EURL LIBRAIRIE BAYTOU AL ARQAM au capital de 500 euros. Dénomination : LIBRAIRIE BAYTOU AL ARQAM. Siège social : 152 RUE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 31100 TOULOUSE, 521004226 RCS de Toulouse. L'AGE du 02/05/2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/05/2018 RCS Toulouse.

AUDISUD PLAISANCE

LOMEGA
Société par Actions Simplifiés
Au capital de 100 €
Siège social : Bat Aristote 25 BD Victor Hugo - 31770 COLOMIERS
R.C.S. TOULOUSE 833 538 440

Par décision du 30 septembre 2018, l'actionnaire unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

DIVERS

RSGN

Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

ETOILE DE LA SOUMMAM
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 11 bis Rue de Bayard
31000 TOULOUSE
807869078 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 11.10.2018 a décidé à effet du même jour de :
- Modifier la dénomination sociale qui devient KFT
- Etendre l'objet social aux activités de restauration sur place ou à emporter
- Modifier corrélativement les articles 2 et 4 des Statuts
- Nommer en qualité de Président, pour une durée illimitée Monsieur Faïcal GOUJA né le 16.02.1974 à JERBA demeurant 201 av de Grande Bretagne – 31300 TOULOUSE, de nationalité française en remplacement de Mr Mohand Cherif TIGHRINE, démissionnaire.

Pour Avis,
Le Président

Etude de Maître Olivier FIS
NOTAIRE
Titulaire d'un Office Notarial
Villa « Les Hortensias »
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Olivier FIS, Notaire, le 17/10/2018, M. Gérard Claude CAZAENTRE, né à LABASTIDE CLERMONT, le 04/11/1946 et Mme Marie-France EDELIN, son épouse, née à ANGERS le 22/10/1950, demeurant à LABASTIDE CLERMONT (31370), 562 Impasse de Nougaresse, Mariés à la mairie SAVERES (31370) le 25/08/1973 sous le régime de la communauté d'acquêts, sans contrat, tous deux de nationalité Française, ont procédé au changement de leur régime matrimonial pour adopter à l'avenir le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE DE BIENS.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront adressées dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par exploit d'huissier de justice auprès de l'étude de Me Olivier FIS, notaire à SALIES DU SALAT (31260), 8 bld Jean-Jaurès, Villa les Hortensias, où il est fait élection de domicile.

POUR AVIS ET MENTION
Me Olivier FIS, Notaire.

FIDAL

9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

IXO PRIVATE EQUITY
Société par actions simplifiée
au capital de 548.700 euros
Siège social : 34 rue de Metz
31000 TOULOUSE
444 705 156 RCS TOULOUSE

L'assemblée générale réunie le 29 octobre 2018 a pris acte de la démission de M. Renaud du LAC de son mandat de Président de la société et a nommé M. Bruno de CAMBIAIRE, domicilié 19 place Saint-Georges, 31000 Toulouse, en qualité de nouveau Président à compter de cette date.
Aux termes du même procès-verbal, l'assemblée générale a décidé d'actualiser l'objet social en supprimant la mention « tant en France qu'à l'étranger » par : « dans les limites fixées par l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (anciennement dénommée Commission des Opérations de Bourse) et sur la base de son programme d'activité. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

SAS GROUPE COMOE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 129 580 Euros
Siège social :
56 Rue Benjamin Baillaud
31500 - TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 433 378 510

Aux termes de décisions en date du 25 Juillet 2018, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de :
- après avoir pris acte du départ à la retraite de Monsieur Jacques PARAMELLE et de Monsieur Alain RODRIGUEZ, respectivement Commissaire aux Comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant, désigner qualité de commissaire aux comptes titulaires de la société, pour la durée du mandat leur restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2018, la société ALBA AUDIT, SARL au capital de 7 500 € dont le siège social est 70 Avenue du Danemark ZA Albasud à MONTAUBAN (82000) immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le numéro 452014269, représentée par Mr Christophe FUZEAU.
- de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « COMOE »
- d'étendre, son actitivé à celle de Conseil, étude, réalisation et assistance, conception de produits et services dans tous les domaines se rapportant directement ou indirectement aux activités liées à l'informatique et à l'organisation.
- de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts.
Mentions seront portées au RCS de TOULOUSE.

Antoine GINESTY Sébastien SALESSES
Notaires Associés
ETUDE PLACE WILSON

SCI YSARA
Société Civile Immobilière
Capital de 68.602,06€
3 rue Queven – 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE N°400475026

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte reçu par Me Jonathan ROUSSEL notaire à TOULOUSE le 10/01/2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE 3 le 02/02/2018 dossier 2018 06282 réf. 2018N 00496, les associés ont procédé à l'augmentation du capital par apports de numéraires. Ancienne mention : SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT DEUX EUROS ET CINQ CENTIMES (68.602,06€) ; Nouvelle mention : QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT DIX-SEPT EUROS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES (91.317,55€). L'article 7 des statuts est modifié et mention est faite au RCS de TOULOUSE.

Transfert de siège

Les associés réunis en AGE à TOULOUSE le 10/01/2018 ont décidé de transférer le siège de la société au 9 impasse La Moulière – 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS à compter du 10/01/2018. L'article 4 des statuts est modifié.

Pour avis

ALTEAL

8 Allée du Lauragais - BP 70131 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UNE MAISON LIBRE DE TOUTE OCCUPATION à ASPET. 9 RUE BOURRAS - Année de construction 1985 – T4 de 94 m² de plain-pied – Parcelle terrain de 991 m² clôturée et arborée – Prix 120 000 € - DPE : E – Contactez le Service Vente au 05 81 501 501.

K1 TOULOUSE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège : 12 Rue Georges Vallerey
31320 CASTANET TOLOSAN
812909307 RCS de TOULOUSE

K1 TOULOUSE Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 € sise 12 Rue Georges Vallerey 31320 CASTANET TOLOSAN 812909307 RCS de TOULOUSE
Par décision de l'AGE du 26/10/2018, il a été décidé de changer la dénomination sociale qui devient CA2. Mention au RCS de TOULOUSE.

RECTIFICATIFS

Il convient d'ajouter à l'avis n°811 paru dans le Journal Toulousain du 25 octobre 2018 concernant la SAS PATRIMOINE PERFORMANCE SERVICES :
SIGLE : PPS

Pour avis, le représentant légal.

Rectificatif à l'avis paru dans le N° 809 du 11/10/2018 concernant la société LE RESTO DES LOIS. Il fallait lire : Prix de la cession : 105.000 €